

Annexe (4)

Municipalité d'Arzier-le-Muids  
À l'att. de MM. Eric HERMANN  
et Eric MOREL  
Rue du Village 22  
1273 Arzier

Votre interlocuteur  
Gilles Basse  
021 213 70 98 [info@equitim.ch](mailto:info@equitim.ch)

Lausanne, le 14 avril 2015

**Lettre d'intention concernant le projet de création de logement à loyer accessible pour la classe moyenne sur les parcelles communales n°202, 213, 214 et 354**

Monsieur le Syndic, Monsieur le Municipal,

Nous faisons suite à l'offre du 12 décembre 2014 qui vous a été présentée par Messieurs Moser et Basse pour la réalisation de deux bâtiments sur les parcelles précitées pour le compte de la Fondation Equitim.

La présente a pour objet d'officialiser notre intérêt et de confirmer notre volonté de poursuivre la collaboration sur la base des principes généraux déjà établis dans l'offre du 12 décembre 2014 et de fixer un calendrier à suivre afin d'organiser les principaux termes et modalités de réalisation de logements à loyer accessible pour la classe moyenne. Nous affirmons aussi, notre intention de déployer nos meilleurs efforts pour la réalisation des bâtiments dans les meilleurs délais, puis évidemment la gestion et l'exploitation de manière professionnelle et transparente pour toute la durée du droit de superficie.

L'opération envisagée porte sur la construction de deux bâtiments pour environ 1'330 m<sup>2</sup> de surface brute de plancher, pour laquelle une promesse de droit de superficie sera établie avant de conclure un accord définitif. Si cette procédure s'avère satisfaisante pour les deux parties, la promesse de droit de superficie sera soumise à l'approbation définitive du Conseil de Fondation du vendredi 3 juillet 2015.

Nous vous remercions d'avance de l'attention que vous portez à notre désir de collaboration et, dans l'intervalle nous restons bien évidemment à votre disposition pour toute information utile et, nous vous prions de croire, Monsieur le Syndic, Monsieur le Municipal, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Fondation Equitim**



Pierre Alain Galé  
Président



François Dieu  
Vice-Président